

## Appel à communications (1<sup>ère</sup> annonce)

# Séminaire sur les Partenariats Public-Privé dans l'irrigation

15 Octobre 2015 ; 09:00-17:30 ; Montpellier, Corum

---

### CADRE

Ces dix dernières années ont vu la question de la sécurité alimentaire revenir au-devant de la scène comme un défi majeur pour les prochaines décennies. L'irrigation et le drainage peuvent substantiellement contribuer à accroître et à stabiliser la production agricole et à booster le développement économique dans les zones rurales. Mais le développement de l'irrigation et du drainage nécessite des investissements coûteux et la gestion de l'eau agricole s'avère être une entreprise difficile dans beaucoup de pays.

Dans ce contexte, des PPPs ont été mis en place pour accélérer le développement de l'irrigation sur de nouvelles surfaces, pour améliorer les services d'exploitation et de maintenance, et éliminer ou réduire les subventions pour ces services (R.Trier - I&D Vol 63, N°2 April 2014) ou encore pour la mise en valeur agricoles des terres aménagées.

La mise en place de ces partenariats variés, peut être vue comme un moyen de faciliter le financement des projets, d'optimiser les investissements, de professionnaliser les services de distribution de l'eau d'irrigation et d'intensifier la production alimentaire avec des partenariats privés fiables. Les obligations contractuelles, quand à elles, sont en accord avec les objectifs d'affaires de l'opérateur financier et peuvent ainsi instaurer un cercle vertueux par lequel la livraison de services de qualité conforte les utilisateurs dans l'investissement d'intensification agricole, qui permet ainsi de consolider leur capacité à payer les coûts d'O&M, et in fine d'augmenter la durabilité.

La terminologie « Partenariat Public Privé », que la Banque Mondiale définit comme « *un contrat à long terme entre une agence gouvernementale et un acteur privé, pour fournir une infrastructure publique ou un service, dans lequel l'opérateur privé supporte des risques et la responsabilité de la gestion* » recouvre une grande diversité de situations, qui peuvent être différenciées sur des critères tels que les fonctions contractuelles que prennent l'opérateur privé, sa participation au capital, et l'origine des revenus que l'opérateur privé tire sur la durée des contrats. Toutefois, la spécificité des projets dans l'agriculture et l'irrigation imposent des contraintes spécifiques et des modèles PPP conventionnels, bien ancrés dans d'autres secteurs, et devront être adaptés aux conditions socio-économiques du projet. (F.Brelle and E.Dressayre, I & D Vol 63, No. 2 April 2014).

Les transactions PPP peuvent être évaluées différemment par différentes parties prenantes, en fonction de leurs intérêts. Il est donc important de créer des opportunités pour diverses parties prenantes, publiques et privées d'échanger sur les expériences de PPP récentes et d'apprendre des points de vue de chacun.

\*\*\*

Le séminaire sur les Partenariats Publics-Privés en Irrigation qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2015 à Montpellier, au cours de la conférence de la Commission Internationale des Irrigations et du Drainage ICID 2015, visera à présenter et discuter des expériences de PPP en Irrigation contrastées, certaines vues comme des succès, d'autres s'avérant des échecs, afin de faire ressortir les conditions sous lesquelles de tels montages institutionnels, financiers et techniques devraient être conduits, pour qu'ils satisfassent les objectifs qui sont posés au préalable par les parties prenantes.

Ce séminaire sera aussi une bonne opportunité pour se documenter et partager les expériences de tous les continents, et ainsi débattre sur les résultats des différentes parties prenantes (financeurs, maîtres d'ouvrage, prestataires, industriels, ingénieurs, usagers). L'objectif est de stimuler la participation de partenaires PPP variés afin d'analyser au mieux les moteurs et les impacts des PPP dans l'irrigation.

## PROGRAMME PROVISOIRE

9h-10h30	<b>Introduction</b> Discours d'ouverture de la Banque Mondiale basé sur le rapport « HOW TO BRING SUSTAINABILITY FROM PRIVATE SECTOR PARTICIPATION IN IRRIGATION SCHEMES ». Discussion entre les représentants des états, les donateurs, les managers et les utilisateurs
10h30-11h	<b>PAUSE CAFÉ</b>
11h-13h	<b>Session 1</b> Présentations oral et temps Questions/Réponses
13h00-14h	<b>PAUSE DEJEUNER / POSTERS</b>
14h-15h30	<b>Session 2</b> Présentations oral et temps Questions/Réponses
15h30-16h	<b>PAUSE CAFÉ</b>
16h-17h30	Débat de la salle avec le panel et conclusion

## POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION

Les contributeurs potentiels sont invités à soumettre leur résumé (une demi page) sur le site de la conférence <http://icid2015.sciencesconf.org> avant le 15 Juillet 2015.

Les propositions en partenariat avec d'autres parties prenantes sont encouragées.

Le comité de relecture invitera quelques auteurs à soumettre leurs articles complets pour les Actes de la conférence et une présentation orale pour support à l'intervention durant le séminaire, d'autres auteurs seront invités à produire un poster qui sera exposé.

## WORKSHOP ORGANISERS

L'association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage, le comité national de la CIID en collaboration avec ses membres BRL, SCP, CACG, et la Banque Mondiale.